

A photograph of two men in winter clothing sitting and talking. The man on the left is younger, with a beard, wearing a grey beanie and a grey jacket. The man on the right is older, with grey hair and a beard, wearing a blue jacket and a brown scarf. They are in an outdoor setting, possibly a bus stop or a public space.

Plan d'action en cohabitation sociale

Pour un milieu sécuritaire,
inclusif et accueillant

2025-2027

Le Plan d'action en cohabitation sociale a été adopté à la séance du conseil qui s'est tenue le 19 novembre 2024.

Édition

Le plan d'action en cohabitation sociale est une publication de la Ville de Trois-Rivières.

Réalisation et coordination

Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire,
Ville de Trois-Rivières.

Collaboratrices et collaborateurs

Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ)
Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières (CDCTR)
Réseau d'acteurs pour le développement d'action rassembleuses (RADAR)

Consultations

Sondage sur les impacts de l'itinérance sur la population trifluvienne
Forum sur la cohabitation sociale réunissant des actrices
et acteurs de la communauté trifluvienne
Comité intersectoriel en itinérance de Trois-Rivières
Comité aviseur en cohabitation sociale de Trois-Rivières
Table de travail en développement social de Trois-Rivières

Photographes

Dominic Grimard
Étienne Boisvert
Mathieu Dupuis
Olivier Croteau

Ville de Trois-Rivières

1325, place de l'Hôtel-de-Ville
Trois-Rivières QC G9A 5H3
Télécopieur : 819 374-4374

v3r.net  **311**

Document produit en novembre 2024.

Québec 

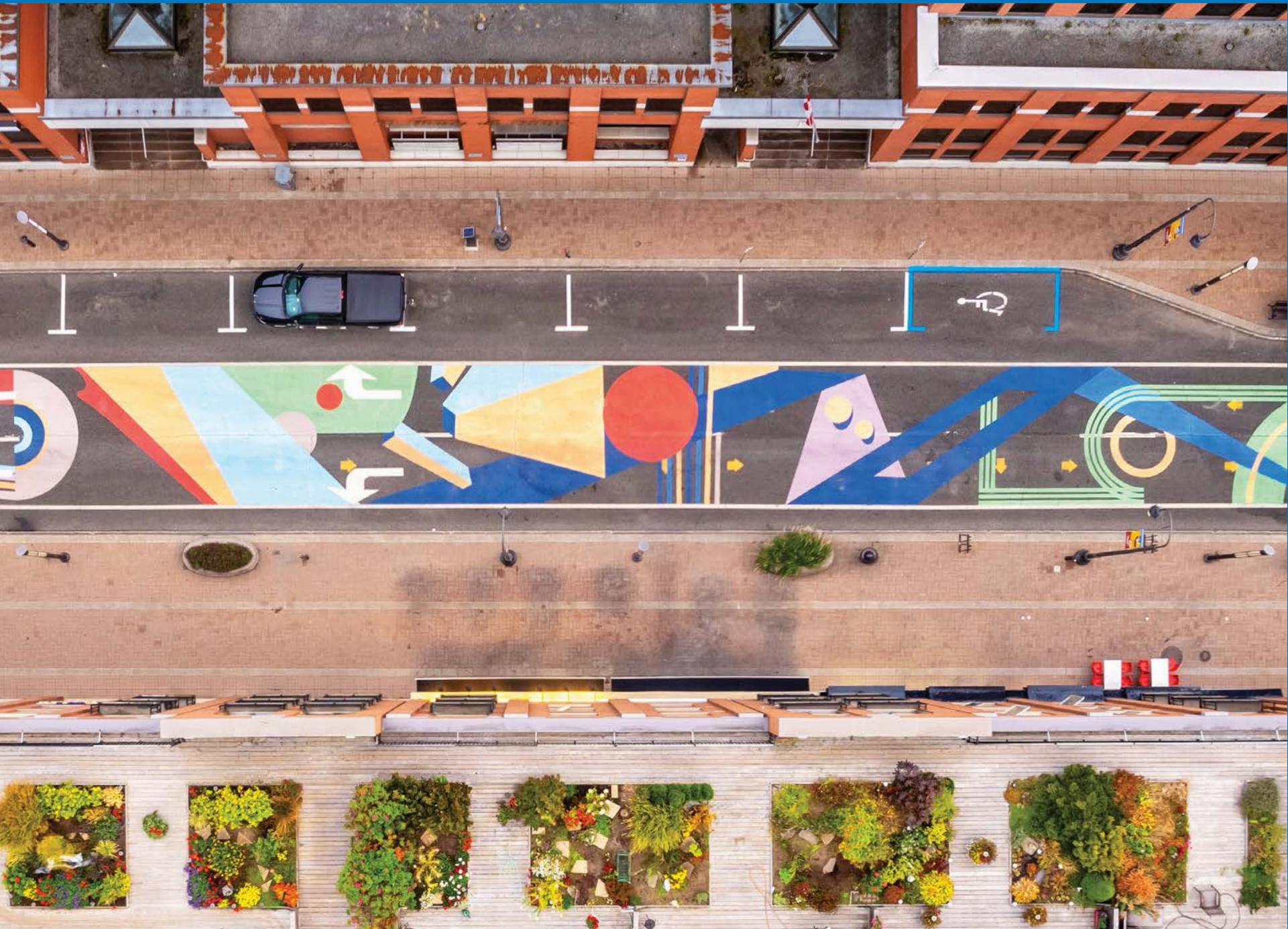
Certaines actions de ce plan sont soutenues par le Fonds pour bâtir des communautés plus sécuritaires du ministère de la Sécurité publique du Québec. Cette aide financière est rendue possible grâce aux investissements de Sécurité publique Canada.

Table des matières

Mots d'introduction	4	Actions	22
Mise en contexte	8	Sécurité dans l'espace public	24
Historique de la démarche	11	Aménagement, propreté et entretien de l'espace public	26
Principes guidant la démarche	12	Animation du milieu et occupation positive de l'espace public	27
Énoncé de vision partagée	13	Inclusion sociale et participation citoyenne	28
Définition de la cohabitation sociale	13	Hébergement et logement pour les clientèles vulnérables	29
Concepts inhérents à la cohabitation sociale	14	Expertise, innovation et concertation	30
Cadre de valeurs communes	15	Mise en application	32
Rôles et responsabilités	16	Suivi de la mise en œuvre	33
Statistiques	18	Évaluation et rayonnement des retombées	33
Champs d'intervention	20	Documentation et réinvestissement des apprentissages	33
		Remerciements	34
		Conclusion	36
		Bibliographie	37

Mots d'introduction





Maire de Trois-Rivières

À la lumière du Forum sur la cohabitation sociale que nous avons tenu en mai 2024, nous avons aujourd'hui l'honneur de vous présenter un premier plan d'action.

Fidèle à sa mission, la Ville de Trois-Rivières s'engage une fois de plus auprès des personnes en situation d'itinérance par des actions ciblées : nous agissons en prévention, travaillons directement avec la population et collaborons avec de nombreux organismes.

Comme plusieurs autres villes québécoises, Trois-Rivières fait face à un défi considérable : celui de la cohabitation sociale, un enjeu exacerbé par l'itinérance que nous côtoyons de plus en plus. Ce phénomène, qui touche des individus et des familles de toutes origines, a des répercussions tangibles dans plusieurs quartiers, et plus particulièrement au cœur de notre centre-ville. La complexité de la cohabitation et la présence des personnes en situation d'itinérance influencent directement le sentiment de sécurité des citoyennes et citoyens.

Une cohabitation harmonieuse est essentielle pour créer un environnement où chacune et chacun peut s'épanouir.

Au fil des derniers mois, nous avons déjà pris des initiatives importantes, dont notamment des formations de sensibilisation pour les commerçantes et commerçants en collaboration avec Trois-Rivières Centre, la Direction de la sécurité publique et des partenaires.

Notre plan d'action actuel se déploiera sur plusieurs niveaux, avec des mesures à court, moyen et long terme, témoignant de notre engagement à répondre à ces enjeux de façon durable. Ce plan reflète l'importance de partenariats solides entre les différentes actrices et différents acteurs de la ville, ainsi que des idées issues du Comité itinérance, mis en place par l'Union des municipalités du Québec.

Ensemble, nous pouvons construire une communauté inclusive, respectueuse et solidaire, où chaque citoyenne et citoyen, quelle que soit sa situation, se sent accueilli, soutenu et en sécurité. Agissons ensemble pour un avenir où chacune et chacun trouve sa place, avec dignité.

Jean Lamarche



Directrice générale

Corporation de développement
communautaire de Trois-Rivières

Le 10 mai 2024 a eu lieu le 1^{er} forum en cohabitation sociale à Trois-Rivières. Celui-ci avait pour thème principal : côtoyer l'itinérance. En conclusion de cette journée, les personnes présentes parlaient d'actions concrètes concertées et de bienveillance.

Ce plan d'action en cohabitation sociale est donc la mise en place de stratégies et d'actions pour améliorer le vivre-ensemble au sein de notre communauté. Les organismes communautaires travaillent chaque jour pour améliorer les conditions de vie des gens et favoriser la participation citoyenne. L'information, la prévention et l'action directe à la personne sous forme de soutien et d'accompagnement font partie de la mission des organismes communautaires. Ils sont donc reliés à plusieurs actions de ce plan en tant que partenaires.

Le bien-être des personnes est au cœur de l'action des organismes communautaires autonomes. Nous travaillerons donc, au cours des prochaines années, à nous assurer de valoriser le soutien et l'entraide et faire en sorte que les citoyennes et citoyens puissent mutuellement mieux comprendre la réalité des autres.

Amélie Dubuc



Président-directeur général adjoint

Centre intégré universitaire
de santé et de services sociaux
de la Mauricie-et-du-Centre-
du-Québec (CIUSS MCQ)

La présentation du Plan d'action en
cohabitation sociale est une étape importante
pour les partenaires impliqués dans cette
démarche de la Ville de Trois-Rivières.
Au CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-
du-Québec, nous sommes conscients
des enjeux actuels qui touchent notre communauté. Notre organisation est
pleinement engagée dans la mise en œuvre d'initiatives concrètes pour favoriser
un environnement inclusif pour toutes les citoyennes et tous les citoyens.

La question de la cohabitation sociale est essentielle pour assurer un accès
équitable aux soins pour toutes et tous. Une cohabitation harmonieuse crée
un environnement favorable qui permet à chacune et chacun, en particulier
aux personnes vulnérables, de bénéficier de services de santé adaptés à leurs
besoins. Cela contribue aussi à prévenir les problèmes sociaux et de santé,
comme la toxicomanie ou les troubles de santé mentale, en favorisant une
approche collective bienveillante et empathique.

De plus, une cohabitation sociale positive contribue à réduire la stigmatisation
des individus vivant avec des problèmes de santé ou des personnes en situation
d'itinérance, ce qui permet à chacune et chacun de demander de l'aide sans
crainte de jugement.

Cela renforce non seulement le lien social, mais aussi la capacité de notre
communauté à répondre aux défis du vivre-ensemble. À titre d'exemple, nous avons
mis en place la brigade de sensibilisation cet été au centre-ville de Trois-Rivières
dans le but de faire mieux connaître les services du réseau de la santé auprès des
commerçantes et commerçants de différents secteurs de la ville.

Ce plan d'action témoigne de l'importance du partenariat et de la concertation
pour le réseau de la santé. Il est essentiel que nous agissions ensemble pour bâtir
une communauté respectueuse et solidaire, où chaque citoyenne et citoyen
se sent accueilli et soutenu. Le CIUSSS MCQ est fier de contribuer à cette initiative,
en travaillant main dans la main avec nos partenaires municipaux, communautaires
et scolaires, afin d'assurer le bien-être et la santé de toutes les Trifluviennes et tous
les Trifluviens.

Gilles Hudon



Directeur général adjoint

Centre de services scolaire
du Chemin-du-Roy

Nos élèves et leur famille sont directement
concernés par les dynamiques sociales locales.

En tant qu'organisation scolaire, nous avons
la responsabilité de promouvoir un climat
de respect, d'inclusion et d'ouverture au sein
de la communauté.

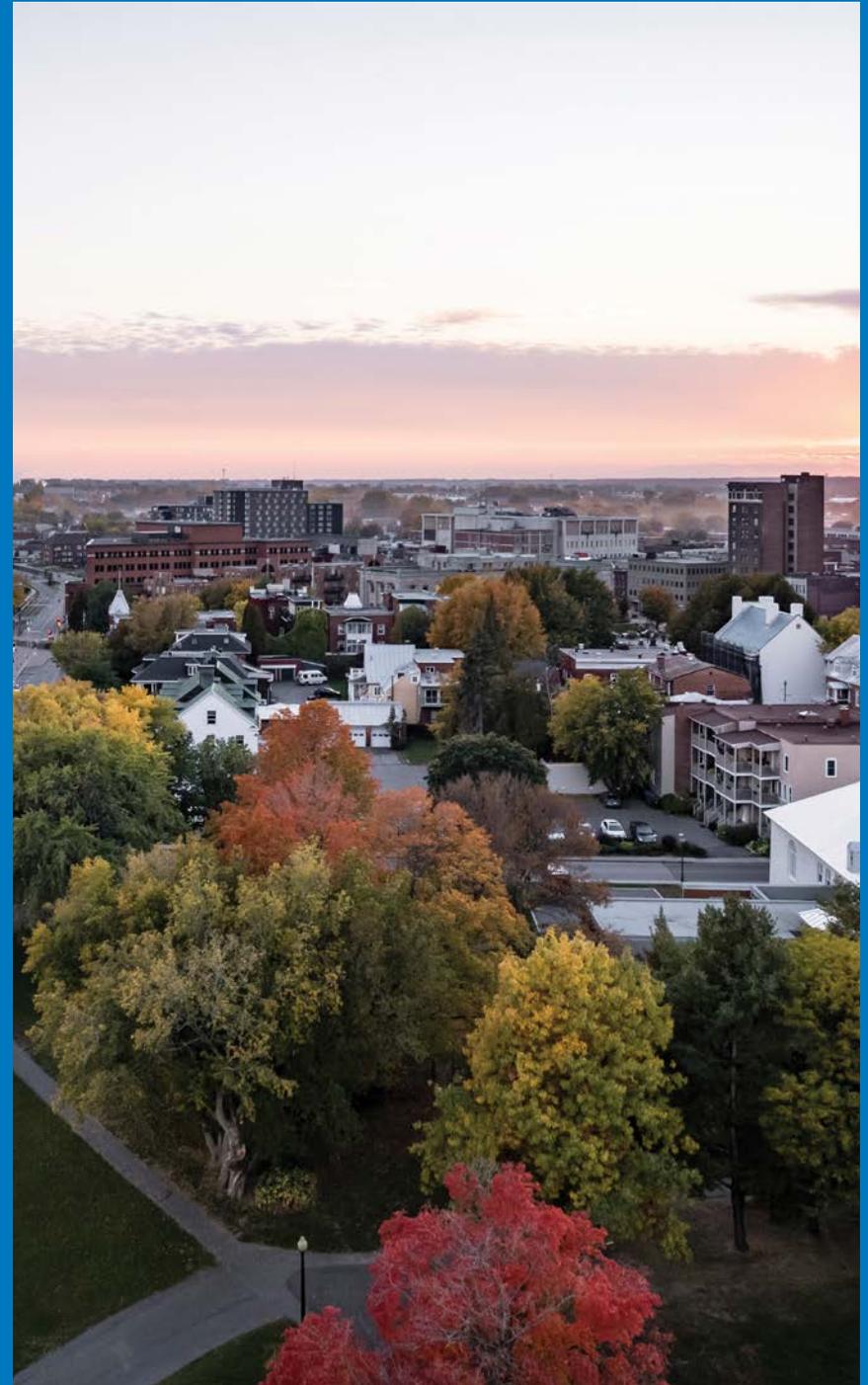
Comme centre de services scolaire, il est important de contribuer à former de
futurs citoyens et futures citoyennes engagés, capables de vivre harmonieusement
dans un environnement diversifié en collaboration avec les différentes et différents
partenaires du milieu.

Jean-François Bédard



Mise en contexte

Trois-Rivières, comme plusieurs autres villes québécoises, fait face à un enjeu de taille : celui de la cohabitation sociale. Il est notamment accentué par une réalité de plus en plus visible : celle de l'itinérance. Ce phénomène, qui touche diverses personnes et familles, a des répercussions directes sur le vivre-ensemble dans plusieurs quartiers, particulièrement au centre-ville. Les défis de cohabitation sociale et la présence de personnes en situation d'itinérance influencent le sentiment de sécurité des citoyennes et citoyens et exigent une réflexion et des actions pour la communauté.



Actuellement, le Québec traverse une crise de l'itinérance, aggravée par les crises du logement, de la santé mentale et des surdoses. L'accès à des logements abordables et de qualité est un problème central, avec des taux d'inoccupation historiquement bas et des coûts en forte hausse. Cela rend difficile la recherche d'un logement stable, particulièrement pour les personnes à faible revenu, y compris les familles monoparentales et les personnes seules. Cette précarité résulte souvent en des situations d'itinérance ou de surpeuplement qui affectent la sécurité et le bien-être de nombreuses résidentes et nombreux résidents.





En parallèle, les inégalités économiques croissantes et la pauvreté jouent un rôle important dans ces problématiques. Des disparités de revenus, des emplois précaires et un accès limité aux ressources de base, comme la nourriture et les soins de santé, contribuent à l'instabilité résidentielle. Ces réalités sont particulièrement accentuées dans certains secteurs de Trois-Rivières où la défavorisation matérielle et sociale, combinée à des problèmes d'insalubrité des logements et de faible scolarité, sont autant de facteurs qui augmentent le risque de criminalité et d'insécurité.

Ces défis complexes ont également un impact sur l'économie locale et le tourisme. La cohabitation sociale, c'est-à-dire la capacité des citoyennes et citoyens de différents horizons à partager un espace commun de manière harmonieuse, est fragilisée par la précarité de certaines personnes et par les tensions que cela peut générer.

Les partenaires municipaux, de la santé et des services sociaux, de l'éducation et du milieu communautaire, ont conscience que la cohabitation sociale est un enjeu multifactoriel qui exige une action intersectorielle. Elles et ils travaillent en collaboration sur le territoire, notamment à travers l'instance RADAR (Réseau d'acteurs pour le développement d'actions rassembleuses) et ses mécanismes, pour mettre en place des actions concertées et solidaires, visant à répondre aux besoins de chacune et chacun. Pour maximiser l'impact des initiatives, il est essentiel d'adopter une approche collective, innovante et décloisonnée, qui mobilise tous les actrices et acteurs de la communauté.

Sous le leadership municipal et en concertation avec l'instance RADAR, ce premier plan d'action en cohabitation sociale se veut une réponse à cet enjeu pressant en visant un équilibre entre les préoccupations des résidentes et résidents, la protection des plus vulnérables et la préservation de la qualité de vie dans notre ville. Il doit être envisagé comme l'initiation d'une démarche qui, en fonction de l'évolution des priorités locales, pourrait comporter plusieurs phases. Celle qui nous concerne aujourd'hui met l'accent sur les espaces extérieurs, mais il est important de souligner que nos actions futures pourraient s'étendre à d'autres dimensions de la cohabitation sociale.

Historique de la démarche

Documentation des réalités et émergence des besoins (2020-2021)

Trois-Rivières, comme plusieurs villes québécoises, fait face à une augmentation visible de l'itinérance et des tensions liées à la cohabitation sociale. Des crises majeures, comme celles du logement, de la santé mentale et des surdoses, commencent à exacerber ces problématiques. Ces enjeux affectent de plus en plus le vivre-ensemble, entre autres dans les espaces publics du centre-ville, où des citoyennes et citoyens expriment un sentiment croissant d'insécurité.

Face à cette situation, les autorités municipales, le réseau de la santé et les actrices et acteurs communautaires constatent la nécessité de mieux coordonner leurs actions pour répondre à ces défis. Cela aboutit à une reconnaissance de l'importance de la concertation intersectorielle pour aborder, de façon plus globale et durable, les problématiques qui se vivent sur le territoire.

Diagnostic territorial et consultation des parties prenantes (2023-2024)

Des diagnostics locaux sont réalisés pour comprendre les dynamiques et les facteurs à l'origine des tensions de cohabitation sociale. Ces diagnostics incluent des consultations avec les citoyennes et citoyens, les organisations locales, et les partenaires institutionnels. Des observations montrent que l'itinérance et les crises sociales (logement, santé mentale) sont exacerbées par des facteurs comme la défavorisation matérielle et sociale, la pauvreté et l'accès limité aux services publics.

Le portrait de la situation, enrichi par l'analyse des risques et des inégalités, sert de base pour élaborer les premières orientations du futur plan d'action.

Lancement de l'instance RADAR et mobilisation des actrices et acteurs (2022)

L'instance RADAR a été créée en réponse à la complexité des enjeux sociaux et au besoin de décloisonner les actions. Son objectif est de rassembler les quatre principaux secteurs (municipal, santé, communautaire et scolaire) afin de travailler ensemble de manière concertée et d'harmoniser les interventions sur le territoire.

RADAR se structure comme un lieu de concertation continue et de mobilisation autour de chantiers collaboratifs, visant à unifier les efforts pour générer des impacts sociaux forts à Trois-Rivières. La volonté des quatre réseaux de coordonner leurs actions et leurs communications des différents réseaux devient un élément moteur de cette initiative.

Définition des priorités et objectifs du plan triennal (2024)

En s'appuyant sur les résultats du diagnostic et les consultations, les actrices et acteurs de RADAR définissent les priorités pour le plan d'action triennal 2025-2027, lors du Forum sur la cohabitation sociale porté par les partenaires du réseau RADAR (10 mai 2024). Ces priorités, qui se traduiront en action, incluent la réduction des tensions de cohabitation, l'amélioration de la sécurité dans les espaces publics, le soutien aux personnes vulnérables et la lutte contre la stigmatisation.

À cette occasion, un cadre de valeurs communes est établi pour guider la mise en œuvre du plan. Une vision de changement sur 10 ans est également formulée, avec l'ambition de faire de Trois-Rivières une ville où le vivre-ensemble, l'inclusion et la sécurité sont renforcés grâce à des actions concertées et innovantes.

Principes guidant la démarche

Inspirée par la dynamique observée lors du Forum sur la cohabitation sociale du 10 mai 2024 et des réponses apportées par les participantes et participants lors des exercices collectifs, la vision de changement partagée et le plan d'action sont formulés en s'appuyant sur les principes suivants.

Analyse des enjeux locaux

La vision tient compte des défis spécifiques que rencontre Trois-Rivières, tels que l'itinérance, les crises du logement, de la santé mentale et des surdoses, ainsi que les inégalités sociales. Ces réalités influencent directement le vivre-ensemble et la cohabitation sociale, surtout dans des secteurs comme le centre-ville. Le besoin d'une ville plus inclusive, sécuritaire et respectueuse de la diversité a donc été mis au centre de la vision.

Cohésion et concertation

L'idée que la réussite de cette vision repose sur une approche concertée entre la municipalité, les partenaires, les citoyennes et citoyens et les organismes a été soulignée. Le cadre de la concertation déjà en place à Trois-Rivières a inspiré l'accent mis sur l'action collective pour renforcer la cohabitation sociale.

Accent sur le vivre-ensemble et la sécurité

La vision place le vivre-ensemble au centre, en mettant en avant la sécurité perçue par les citoyennes et citoyens, non seulement à travers la réduction des incidents, mais par la construction d'une cohésion sociale durable et inclusive. L'idée d'une ville où chacune et chacun se sent soutenu et respecté est un pilier de cette vision.

Projection positive et inspirante

La vision a été formulée de manière à offrir une projection positive et inspirante de l'avenir, où Trois-Rivières devient un modèle de cohabitation sociale harmonieuse. Elle se concentre sur la réduction des inégalités et sur une participation active de toutes les citoyennes et tous les citoyens, créant ainsi une ville dynamique, solidaire et accueillante.

Formulation accessible

La vision a été rédigée en langage clair et inclusif, avec des phrases simples, pour s'assurer qu'elle soit facilement compréhensible et partagée par toutes les actrices et tous les acteurs concernés. Cela permet d'unir les efforts autour d'un objectif commun de transformation positive sur le long terme.

Persévérance et évolution continue

Le changement social profond et durable en matière de cohabitation sociale repose sur un engagement à long terme, reconnaissant que les transformations véritables demandent du temps, des ajustements et une implication continue de toutes les actrices et tous les acteurs. La démarche ne doit pas être vue comme un effort ponctuel, mais comme un processus évolutif qui nécessite de l'adaptabilité, un suivi rigoureux des actions menées et la capacité à réévaluer et ajuster les stratégies en fonction des réalités émergentes.

Équité et justice sociale

Toute démarche en faveur de la cohabitation sociale doit prendre en compte les causes structurelles de l'exclusion, en veillant à ce que chaque individu, particulièrement ceux en situation de précarité, puisse accéder aux mêmes droits et opportunités, pour contribuer à une communauté plus équitable. L'amélioration de la cohabitation sociale ne peut se réaliser sans une action résolue pour réduire les inégalités sociales, économiques et de logement. Elle doit reposer sur la conviction que la justice sociale est au cœur d'une communauté harmonieuse, où chacune et chacun, quel que soit son parcours, bénéficie d'un accès équitable aux ressources, aux opportunités et aux services.

Énoncé de vision partagée

En 2035, nous observons que Trois-Rivières est un territoire où chaque personne, peu importe ses origines, son âge, sa situation ou son parcours de vie, se sent chez elle dans un milieu inclusif, sécuritaire et accueillant. Le vivre-ensemble est au cœur de notre communauté, avec des espaces publics propices aux échanges entre toutes les générations et cultures. Grâce à des efforts concertés, notre ville est devenue un modèle de cohabitation harmonieuse, où chacune et chacun peut s'épanouir et contribuer à une société dynamique et solidaire.



Définition de la cohabitation sociale

Selon nous, la cohabitation sociale désigne la capacité d'une société ou d'une communauté à favoriser un vivre-ensemble harmonieux, inclusif et sécuritaire, dans lequel les individus, indépendamment de leur origine, de leur statut social, de leur situation d'itinérance ou de leurs conditions de vie, peuvent partager l'espace public et participer à la vie communautaire de manière équitable et respectueuse. Elle repose sur l'équilibre entre la diversité des membres de la communauté et la gestion des dynamiques sociales, notamment les enjeux liés à la marginalisation, à l'itinérance et à la sécurité.

Nous reconnaissons que la notion de cohabitation sociale est vaste et recouvre un large éventail de réalités. Toutefois, afin de rester cohérents avec les étapes de notre démarche, qui s'est appuyée sur les perspectives mises en lumière par le sondage et le forum, nous avons délibérément recentré cette définition sur des notions comme la sécurité, l'inclusion et la marginalisation, en intégrant spécifiquement les enjeux liés à l'itinérance à Trois-Rivières. Ces choix reflètent notre volonté de poser les premières bases concrètes pour commencer à aborder efficacement la cohabitation sociale dans notre contexte local^{1,2}.

1 Richard Wilkinson – The Spirit Level (2009) (co-écrit avec Kate Pickett).

2 Robert Putnam – Bowling Alone (2000).

Concepts inhérents à la cohabitation sociale

Itinérance

« La Politique nationale de lutte à l'itinérance – Ensemble pour éviter la rue et en sortir » définit l'itinérance comme « un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes »³.

Mixité sociale

« La mixité, parfois appelée diversité, sociale réfère à la présence simultanée ou la cohabitation, en un même secteur géographique, de personnes appartenant à des catégories socioprofessionnelles, à des cultures, à des nationalités, à des tranches différentes. Cette notion, appliquée à un milieu de vie, par exemple un quartier, suppose une forme d'hétérogénéité en opposition avec des milieux de vie homogènes destinés à une proportion restreinte de la population (communauté ou classe sociale précise) »⁴.

Vivre-ensemble

« Le Vivre-ensemble dans une ville est un processus dynamique que tous les acteurs mettent en place pour favoriser l'inclusion, ainsi que le sentiment de sécurité et d'appartenance. Faire la promotion du Vivre-ensemble est reconnaître et respecter toutes formes de diversité, lutter contre la discrimination et faciliter la cohabitation harmonieuse. Dans la mise en œuvre du Vivre-ensemble, les différents acteurs du milieu travaillent en concertation pour faciliter l'émergence des valeurs communes qui contribuent à la paix et à la cohésion sociale »⁵.



3 <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/itinérance/a-propos>.

4 <https://vivreenville.org/thematiques/mixite-sociale.aspx>.

5 Commission permanente sur le Vivre-ensemble (AIMF, Genève, 2018).

Cadre de valeurs communes



Concertation et action collective

La collaboration entre les citoyennes et citoyens, les organismes, les institutions et la Ville est au cœur de notre démarche et de nos pratiques. En unissant nos forces, nous coordonnons nos efforts pour apporter des réponses efficaces aux enjeux sociaux et pour renforcer la solidarité.



Expertise et innovation

Nous valorisons l'expertise de chaque actrice et acteur impliqué et cherchons des solutions innovantes pour répondre aux défis complexes de la cohabitation sociale. La créativité et l'adaptabilité sont essentielles pour améliorer la qualité de vie de toutes les citoyennes et tous les citoyens.



Ouverture et inclusion

Nous prônons l'ouverture, le respect et l'inclusion de toutes et tous. Chaque personne, indépendamment de sa situation et de son profil, mérite d'être traitée avec dignité. Nous nous engageons à lutter contre la stigmatisation et à promouvoir l'équité sociale.



Responsabilité et engagement communautaire

Nous croyons que chaque citoyenne et citoyen a un rôle à jouer dans l'amélioration de la cohabitation sociale. Il est essentiel que chacune et chacun partage activement la responsabilité de bâtir un milieu de vie plus harmonieux et respectueux.



Prévention et éducation

En agissant en amont et dans la mesure de nos capacités, nous souhaitons mettre l'accent sur la prévention des problèmes sociaux en identifiant et en répondant aux besoins dès leur apparition. Cela nous permet de contribuer à un environnement inclusif et de prévenir l'exclusion sociale.

Rôles et responsabilités

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan d'action, il est essentiel de clarifier les rôles et responsabilités de chaque actrice et acteur impliqué. Ce plan vise à projeter une vision claire et partagée des actions à mener, tout en respectant les compétences et les mandats spécifiques des différentes organisations qui interviennent sur le territoire en matière de cohabitation sociale. La répartition des responsabilités permet non seulement de garantir une complémentarité des interventions, mais aussi d'assurer une meilleure coordination entre les partenaires.

Instance RADAR

- **Coordination générale** : représenter l'instance principale de coordination pour la mise en œuvre du plan, en regroupant les représentantes et représentants des secteurs municipal, scolaire, santé-services sociaux et communautaire et veiller à ce que toutes les actions soient alignées et cohérentes avec les besoins du territoire.
- **Mobilisation collective** : diriger les chantiers collaboratifs en encourageant la synergie entre les différentes actrices et différents acteurs pour atteindre les objectifs du plan et générer un impact social positif.
- **Suivi et évaluation avec les partenaires de la recherche** : en partenariat avec les chercheuses et chercheurs, intégrer des mécanismes de suivi et d'évaluation pour mesurer les retombées des actions menées et ajuster les stratégies au fur et à mesure. Cette approche permet de créer une démarche apprenante, où les résultats et les apprentissages servent à améliorer la mise en œuvre du plan.

Ville de Trois-Rivières

- **Soutien logistique** : jouer un rôle clé en tant que facilitatrice logistique, en soutenant les projets d'aménagement du territoire et de gestion des espaces publics, ainsi qu'en veillant au respect des normes de salubrité.
- **Action sur l'espace public** : mettre en œuvre des initiatives pour rendre les espaces publics plus sécuritaires et inclusifs.
- **Partenariat avec les organismes communautaires et le réseau de la santé et des services sociaux** : adopter, par son service de sécurité publique, une approche de collaboration avec les intervenantes et intervenants sociaux pour assurer la sécurité des espaces publics tout en évitant de criminaliser les personnes en situation de vulnérabilité.
- **Sécurisation des espaces** : veiller, par ses services de police, à assurer un climat de sécurité pour toutes les citoyennes et tous les citoyens dans les espaces publics.
- **Communication et participation publique** : maintenir un dialogue ouvert et transparent avec les citoyennes et citoyens, en favorisant la participation active de la communauté à travers des campagnes de sensibilisation.

Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières (CDCTR)

- **Représentation** : représenter les organismes communautaires locaux. Ces organismes rassemblent et représentent une partie de la population. Ils offrent des activités et des services qui répondent aux besoins de ces personnes. Ces organismes travaillent également à la mise en œuvre d'initiatives locales de soutien et de mobilisation citoyenne.
 - **Information** : informer et sensibiliser la communauté quant aux enjeux de cohabitation sociale et s'assurer que les populations vulnérables aient accès aux ressources nécessaires.
 - **Mobilisation** : concerter les organismes communautaires sur les enjeux.
 - **Soutien et accompagnement** : soutenir et accompagner les organismes dans leurs besoins pour faciliter leur travail auprès des personnes vulnérables.
-

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ)

- **Services spécifiques et spécialisés** : fournir des services en santé mentale et en dépendance, pour offrir un soutien adapté aux personnes en situation de vulnérabilité.
 - **Intervention et prévention** : participer aux actions de prévention et à l'intervention mobile en cas de crise, en collaborant étroitement avec les autres partenaires du réseau.
 - **Santé publique** : agir en prévention des problèmes liés à la cohabitation sociale, en luttant contre les inégalités sociales comme le logement et la pauvreté.
 - **Collaboration et concertation intersectorielle** : soutenir les initiatives locales et favoriser la collaboration intersectorielle pour assurer une meilleure coordination des actions avec les municipalités et les organismes communautaires.
-

Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy

- **Prévention et éducation** : participer à la sensibilisation des jeunes sur les questions de cohabitation sociale et d'inclusion et également contribuer à accompagner et soutenir les jeunes ayant des besoins particuliers à travers différents programmes.
- **Soutien aux familles vulnérables** : soutenir et guider, par les différentes ressources de ses établissements scolaires, les familles vulnérables de son territoire.

Partenaires d'intervention

Les organismes communautaires et d'autres actrices et acteurs socioéconomiques, par leur mission et leur expertise, soutiennent les populations vulnérables, ce qui favorise la cohabitation sociale.

- **Services de proximité** : jouer, en tant qu'actrices et qu'acteurs de terrain occupant une place centrale dans la réussite des actions visant à améliorer la cohabitation sociale, un rôle clé en offrant des services de proximité adaptés aux besoins des populations les plus vulnérables, tout en créant des espaces de dialogue et d'entraide au sein de la communauté.
 - **Mobilisation citoyenne** : mobiliser les citoyennes et citoyens et soutenir les personnes en situation de marginalisation avec leur expertise et leur capacité qui font d'eux des partenaires indispensables pour tisser des liens entre les différentes parties prenantes.
-

Partenaires de la recherche

- **Expérimentation d'approches novatrices** : le CÉGEP de Trois-Rivières apportera son expertise en innovation sociale par l'expérimentation d'un projet-pilote issu d'une communauté d'apprentissage unissant plusieurs programmes dont Techniques de travail social et Technologie de l'architecture. En adoptant des méthodes créatives et des solutions adaptables, l'innovation permet d'élargir les possibilités d'intervention, en dépassant les pratiques traditionnelles pour explorer des modèles d'engagement communautaire, de gestion des espaces publics et d'accès au logement plus inclusifs et efficaces.
- **Documentation des apprentissages et transfert de connaissances** : l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) s'engage à explorer les différentes collaborations qui pourront voir le jour au sein des départements concernés par les axes du présent plan d'action. Elle répond présente pour participer à la concertation qui prend place et y apporter son expertise. L'UQTR souhaite travailler à faire émerger des projets avec le milieu de la recherche et qu'éventuellement un transfert de connaissances avec l'ensemble des partenaires vienne enrichir les pratiques locales par des approches fondées sur des données probantes et adaptées aux réalités du territoire.

Statistiques



Conditions de logement et précarité

Une proportion importante de la population de Trois-Rivières vit dans des conditions de logement précaires, avec 20 % des ménages consacrant plus de 30 % de leurs revenus au logement. Cela indique une problématique d'accessibilité financière au logement, pouvant conduire à l'instabilité résidentielle et à l'itinérance.

Dans certains quartiers, 30 % des locataires dépensent plus de 30 % de leurs revenus pour le logement, ce qui souligne la pression financière importante subie par les locataires.

Les ménages composés d'une seule personne représentent une grande partie de la population, notamment sur le site patrimonial de Trois-Rivières situé dans le district Marie-de-l'Incarnation, où 51,3 % des ménages sont composés de personnes vivant seules. Cela peut être un indicateur d'isolement social et de vulnérabilité face à la précarité résidentielle.

Les familles monoparentales, particulièrement dans des secteurs comme Sainte-Cécile du district de Marie-de-l'Incarnation, où 61,5 % des familles sont dirigées par une parente ou un parent seul, sont confrontées à des défis socioéconomiques supplémentaires, comme le maintien d'un logement stable.



30 %

des revenus sont consacrés pour le logement.

51,3 %

des ménages sont composés de personnes vivant seules.

61,5 %

des familles sont dirigées par une parente ou un parent seul.



Disparités de revenus et d'emploi

Le revenu moyen à Trois-Rivières est de 49 720 \$, un chiffre inférieur aux moyennes provinciales et régionales, ce qui contribue à une vulnérabilité économique élevée. Dans certains secteurs particulièrement vulnérables, le revenu moyen chute à 27 100 \$, ce qui renforce la nécessité d'interventions socioéconomiques ciblées dans ces secteurs.

Les taux de chômage varient également selon les quartiers. Par exemple, à Jean-Nicolet, le taux de chômage atteint 42,4 %, ce qui est significativement plus élevé que la moyenne régionale.

49 720 \$

est le revenu moyen à Trois-Rivières.

Certains secteurs connaissent un revenu moyen de

27 100 \$



Niveau d'éducation et services sociaux

Le taux de diplomation est préoccupant, avec 14,7 % des résidentes et résidents de 18 ans et plus ayant un faible niveau d'éducation. Ce problème est encore plus marqué dans des secteurs comme le secteur Parent dans le district des Carrefours, où 57,1 % des résidentes et résidents n'ont pas complété d'études postsecondaires.

Dans certains secteurs, comme Adélarde-Dugré dans le district des Rivières, 56,7 % des résidentes et résidents dépendent de l'aide sociale, ce qui reflète une forte dépendance à l'égard du soutien gouvernemental.

14,7 %

des résidentes et résidents de 18 ans et plus ont un faible niveau d'éducation.

56,7 %

des résidentes et résidents du secteur Adélarde-Dugré dépendent de l'aide sociale.



Itinérance

454 personnes ont été recensées en situation d'itinérance dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec en 2022, marquant une augmentation de 21 % par rapport à 2018. La majorité de ces personnes sont des hommes cisgenres âgés de 30 à 49 ans, dont une grande partie dépend de l'aide gouvernementale comme principale source de revenus.

La précarité des conditions de logement, combinée aux faibles taux d'emploi et à la forte dépendance à l'aide sociale, accroît les risques d'itinérance, notamment dans les quartiers identifiés comme défavorisés.

454

personnes en situation d'itinérance dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec en 2022.

21 %

de plus par rapport à 2018.



Zones d'intervention

L'intention du plan d'action est de garantir que l'ensemble de la communauté trifluvienne puisse bénéficier des retombées positives de la mobilisation en faveur de la cohabitation sociale. Certaines zones d'intervention ont toutefois été ciblées en fonction des enjeux spécifiques identifiés dans certains quartiers, où les problématiques de cohabitation sociale sont particulièrement marquées (cf. portrait sociodémographique).

- Centre-ville (district de Marie-de-l'Incarnation);
- Saint-Philippe (district de La-Vérendrye);
- Bas-du-Cap (district de la Madeleine);
- Sainte-Marguerite (district de La-Vérendrye);
- Sainte-Cécile (district de Marie-de-l'Incarnation);
- Saint-François-d'Assise (district de Marie-de-l'Incarnation).

Validés lors du forum 2024, ces secteurs feront l'objet d'actions ciblées visant à renforcer la sécurité, l'inclusion sociale et la qualité de vie. Cependant, bien que ces zones aient été priorisées, des actions pourront également concerner d'autres parties du territoire en fonction des besoins émergents ou des dynamiques sociales qui pourraient évoluer au fil du temps.

Champs d'intervention



Sécurité dans l'espace public

Ce champ d'intervention se concentre sur la gestion des comportements perturbateurs et des incivilités dans l'espace public, afin d'améliorer la sécurité collective et le sentiment de sécurité des citoyennes et citoyens. Il repose sur l'idée que la sécurité urbaine n'est pas seulement l'affaire de la répression, mais qu'elle implique également des stratégies d'intervention sociale et de prévention des comportements à risque.

Objectif

Accroître le sentiment de sécurité dans les rues de Trois-Rivières en réduisant les comportements perturbateurs (cris, violence) grâce à une présence renforcée des travailleuses et travailleurs de rue et des équipes de proximité à des interventions régulières auprès des personnes en crise et à la mise en place de stratégies de prévention adaptées.



Aménagement, propreté et entretien de l'espace public

L'aménagement de l'espace public vise à rendre les lieux partagés plus attrayants, fonctionnels et accessibles à toutes et tous. Il réfère à l'organisation, la gestion et l'entretien des espaces publics, en veillant à maintenir des normes de salubrité et de propreté adéquates. Il s'appuie sur des pratiques de gestion qui encouragent un usage équilibré et respectueux des espaces communs.

Objectif

Améliorer la salubrité et la propreté des espaces publics en renforçant les opérations de nettoyage et d'entretien, tout en impliquant les citoyennes et citoyens dans des initiatives collectives.



Animation du milieu et occupation positive de l'espace public

L'animation du milieu de vie se concentre sur la dynamisation des espaces publics par des initiatives qui favorisent les interactions sociales, renforcent les liens communautaires et créent des opportunités de rencontre. Ce champ d'intervention valorise le rôle des espaces publics comme lieux de vie collective, en contribuant à la convivialité et à l'intégration des différentes composantes de la population.

Objectif

Favoriser une cohabitation harmonieuse en dynamisant les espaces publics par des actions d'animation sociale, telles que des événements communautaires réguliers et des activités créatives impliquant des groupes vulnérables, visant à renforcer les liens entre les citoyennes et citoyens et à réduire les tensions sociales.



Inclusion sociale et participation citoyenne

Ce champ d'intervention repose sur le principe que l'inclusion sociale est essentielle à la cohésion d'une communauté. Il se concentre sur l'engagement des personnes vulnérables dans les dynamiques sociales, en leur offrant des opportunités d'implication dans la vie collective. La participation citoyenne est vue comme un moteur de changement social, impliquant un dialogue constant entre les différents groupes de la société.

Objectif

Accroître l'inclusion sociale et encourager la participation citoyenne des personnes marginalisées en leur offrant des opportunités de contribuer à la communauté et en informant les citoyennes et citoyens sur les enjeux d'exclusion sociale, via des campagnes régulières de sensibilisation.



Hébergement et logement pour les clientèles vulnérables

Ce champ d'intervention traite des questions d'accès au logement et de l'hébergement pour les populations en situation de vulnérabilité. Il s'attache à développer des solutions résidentielles durables et adaptées aux besoins spécifiques de ces groupes, tout en offrant des dispositifs de soutien qui permettent de stabiliser leur situation. Le logement est considéré ici non seulement comme un droit fondamental, mais aussi comme une base essentielle pour l'intégration sociale et la prévention de l'exclusion. Ce champ met également l'accent sur la nécessité d'une offre diversifiée et accessible.

Objectif

Améliorer l'accès au logement et aux solutions d'hébergement pour les clientèles vulnérables en augmentant l'offre de logements sociaux et d'abris d'urgence, tout en développant des programmes de logement supervisé pour les personnes en situation de précarité.



Expertise, innovation et concertation

Ce champ d'intervention se fonde sur l'importance de la collaboration intersectorielle et l'apport d'expertises diversifiées pour répondre aux défis multifactoriels de la cohabitation sociale. Il valorise l'innovation comme moteur de solutions nouvelles et créatives, permettant de dépasser les approches traditionnelles. La concertation est vue comme une méthode clé pour coordonner les efforts entre les différentes actrices et différents acteurs, tout en assurant une approche intégrée et cohérente. Ce champ met l'accent sur le besoin d'une évaluation continue des actions, afin d'ajuster les stratégies en fonction des résultats obtenus.

Objectif

Renforcer la concertation intersectorielle en développant des mécanismes de collaboration efficaces entre les différentes actrices et différents acteurs et en favorisant l'innovation dans les approches d'intervention sociale, avec un suivi rigoureux des impacts, dans une perspective de démarche apprenante.

Actions





Légende

- Organismes communautaires
- Ville de Trois-Rivières
- CIUSSS MCQ
- Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières
- Centre de service scolaire du Chemin-du-Roy

BLOC 1. SÉCURITÉ DANS L'ESPACE PUBLIC

1.1 Renforcer la sécurité urbaine

ACTION	PORTEUSE OU PORTEUR	ÉCHÉANCE		
Organiser des patrouilles conjointes de police et intervenantes et intervenants psychosociaux pour améliorer le sentiment de sécurité.	● ● ●	2025	2026	2027
Pérenniser une travailleuse ou un travailleur de milieu aux bibliothèques / Plan d'action Gatien-Lapointe - parc Champlain.	● ●	2025	2026	2027
Maintenir la présence d'agentes et agents de sécurité dans le périmètre de l'Hôtel-de-Ville, de la Maison de la culture et de l'autogare.	●	2025	2026	2027
Maintenir le financement de la travailleuse ou du travailleur de rue en cohabitation sociale.	●	-	-	2027

1.2 Diminuer les méfaits

ACTION	PORTEUSE OU PORTEUR	ÉCHÉANCE		
Lancer un appel de projets pour prévenir la criminalité jeunesse et accompagner les projets retenus.	● ●	2025	2026	2027
Produire une trousse d'accompagnement pour prévenir le harcèlement de rue et en faire la promotion.	● ●	2025	2026	2027

1.3 Agir sur des enjeux complexes de santé mentale

ACTION	PORTEUSE OU PORTEUR	ÉCHÉANCE		
Augmenter les présences en repérage dans la communauté par les équipes en santé mentale.	●	2025	2026	2027
Formation des équipes municipales quant à la gestion de crise et des conflits.	●	2025	2026	2027
Maintenir l'offre de soins de proximité aux personnes en rupture sociale dans les secteurs sensibles.	●	2025	2026	2027

1.4 Prévenir la consommation de substances psychoactives

ACTION	PORTEUSE OU PORTEUR	ÉCHÉANCE		
Développer de nouveaux services pour les utilisatrices et utilisateurs du site de prévention de la consommation des substances psychoactives.	●●	2025	2026	2027
Mettre en oeuvre des actions préventives, en partenariat avec les organismes communautaires.	●●	2025	2026	2027
Développer et lancer une campagne de prévention de la consommation chez les jeunes judiciairisés et/ou suivis par la direction de la protection de la jeunesse (DPJ).	●●●	-	2026	2027



Légende

- Organismes communautaires
- Ville de Trois-Rivières
- CIUSSS MCQ
- Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières
- Centre de service scolaire du Chemin-du-Roy

BLOC 2. AMÉNAGEMENT, PROPRETÉ ET ENTRETIEN DE L'ESPACE PUBLIC

2.1 Rendre les espaces publics propres, sécuritaires et conviviaux

ACTION	PORTEUSE OU PORTEUR	ÉCHÉANCE		
Augmenter le niveau de service de ramassage des poubelles au centre-ville et ajouter des cendriers, notamment près des bars et restaurants.	●	2025	-	-
Bonifier les équipes de nettoyage pour améliorer la propreté des espaces publics.	●	2025	2026	2027
Faciliter la procédure de suivi des requêtes relatives aux campements et au matériel laissé sur la voie publique.	● ●	2025	-	-
Évaluer et ajouter, au besoin, des collecteurs à seringues dans certains lieux stratégiques.	● ● ●	2025	2026	2027

2.2 Offrir des services d'hygiène qui répondent aux besoins des plus vulnérables

ACTION	PORTEUSE OU PORTEUR	ÉCHÉANCE		
Augmenter le nombre de toilettes publiques chimiques dans des parcs du territoire.	●	2025	2026	2027
Évaluer l'ajout de points d'eau pour les besoins de base des personnes en situation d'itinérance.	●	-	2026	2027

2.3 Créer des aménagements favorisant le vivre-ensemble

ACTION	PORTEUSE OU PORTEUR	ÉCHÉANCE		
Faire un exercice d'évaluation pour cibler l'ajout d'éclairages publics et voir à leur implantation pour améliorer la sécurité nocturne.	●	-	-	2027

Légende

- Organismes communautaires
- Ville de Trois-Rivières
- CIUSSS MCQ
- Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières
- Centre de service scolaire du Chemin-du-Roy

BLOC 3. ANIMATION DU MILIEU ET OCCUPATION POSITIVE DE L'ESPACE PUBLIC

3.1 Dynamiser et renouveler l'animation du territoire

ACTION	PORTEUSE OU PORTEUR	ÉCHÉANCE		
Offrir des incitatifs aux événements pour l'organisation d'activités dans des parcs dévitalisés.	●	2025	2026	2027
Poursuivre l'organisation d'événements culturels et communautaires pour renforcer les liens entre les habitantes et habitants dans les lieux publics.	●	2025	2026	2027

3.2 Utiliser la culture comme un vecteur d'intégration sociale

ACTION	PORTEUSE OU PORTEUR	ÉCHÉANCE		
Maintenir la tenue de résidences artistiques avec médiation psychosociale dans des parcs dévitalisés.	●	2025	2026	2027
Offrir des ateliers culturels dans les milieux de vie de clientèles marginalisées.	●	-	2026	2027
Mettre en place un projet d'écrivain public.	●	2025	2026	2027
Lancer un appel de projets en médiation et citoyenneté culturelles.	●	2025	2026	2027

Légende

-  Organismes communautaires
-  Ville de Trois-Rivières
-  CIUSSS MCQ
-  Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières
-  Centre de service scolaire du Chemin-du-Roy

BLOC 4. INCLUSION SOCIALE ET PARTICIPATION CITOYENNE

4.1 Favoriser l'inclusion sociale des personnes marginalisées ou en rupture sociale

ACTION	PORTEUSE OU PORTEUR	ÉCHÉANCE		
Bonifier le projet de ramassage de déchets avec le travail à la journée en partenariat avec Trois-Rivières Centre.	 	2025	2026	2027
Lancer une consultation sur les besoins et les aspirations des personnes en situation d'itinérance.	 	2025	2026	2027

4.2 Soutenir l'engagement de la population dans la cohabitation sociale

ACTION	PORTEUSE OU PORTEUR	ÉCHÉANCE		
Déployer un plan de communication pour expliquer le plan d'action concerté en cohabitation sociale.	   	2025	2026	2027
Porter des activités citoyennes de sensibilisation à la cohabitation sociale.	  	-	2026	2027
Encourager l'implication citoyenne par le programme de surveillance de quartier.		2025	2026	2027
Développer des outils informationnels de soutien aux citoyennes et citoyens sur l'enjeu de l'itinérance.	 	2025	2026	2027
Mettre en place des programmes éducatifs, des webinaires et/ou une campagne de sensibilisation pour encourager l'inclusion sociale.	   	-	2026	2027

4.3 Stimuler un vivre-ensemble harmonieux et apaisé

ACTION	PORTEUSE OU PORTEUR	ÉCHÉANCE		
Développer un projet de médiation sociale relative aux incivilités.	 	2025	2026	2027

BLOC 5. HÉBERGEMENT ET LOGEMENT POUR LES CLIENTÈLES VULNÉRABLES

5.1 Encadrer et sécuriser les campements

ACTION	PORTEUSE OU PORTEUR	ÉCHÉANCE		
Documenter des pistes de solutions sur la hausse des campements sur le territoire.		2025	2026	-
Bonifier le contrat pour répondre à l'accroissement des besoins en gestion de campements.		2025	2026	2027
Soutenir la réalisation du projet d'abris-chaleur pour les personnes en situation d'itinérance développé par le Cégep de Trois-Rivières.		2025	2026	2027

5.2 Offrir un continuum de services en hébergement ancré dans les besoins du territoire

ACTION	PORTEUSE OU PORTEUR	ÉCHÉANCE		
Assurer l'arrimage entre le plan d'action et les orientations et objectifs de la <i>Politique d'habitation</i> de la Ville.		2025	2026	2027
Poursuivre le mandat d'accompagnement à la recherche et au maintien en logement par le Service d'aide à la recherche de logements.		2025	2026	2027
Analyser et actualiser le parcours résidentiel en itinérance afin d'orienter le développement de projets d'hébergement adaptés aux différents visages de la population en situation d'itinérance.		-	2026	2027
Soutenir la réalisation de nouveaux logements sociaux et communautaires de type chambres, studios et petits logements pour les personnes vulnérables, en développant un modèle d'appel à projets auprès des organismes.		2025	2026	2027
Développer un portrait des maisons de chambres à Trois-Rivières comprenant une analyse de leur vétusté, risque de sécurité et insalubrité.		2025	2026	2027

5.3 Répondre aux défis climatiques vécus par les personnes en situation d'itinérance

ACTION	PORTEUSE OU PORTEUR	ÉCHÉANCE		
Agir en soutien aux opérations de mesures hivernales et chaleurs extrêmes.		2025	2026	2027
Distribuer les trousseaux de chaleur, par l'entremise des organismes communautaires.		2025	2026	2027

Légende

-  Organismes communautaires
-  Ville de Trois-Rivières
-  CIUSSS MCQ
-  Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières
-  Centre de service scolaire du Chemin-du-Roy

BLOC 6. EXPERTISE, INNOVATION ET CONCERTATION

6.1 Partager les informations et les rendre accessibles

ACTION	PORTEUSE OU PORTEUR	ÉCHÉANCE		
Offrir un espace d'information virtuel sur les ressources communautaires disponibles.		2025	2026	-
Diffuser le dépliant des ressources communautaires et de la santé venant en appui aux personnes en situation de vulnérabilité.	 	2025	-	-

6.2 Développer une communauté apprenante qui tend vers les meilleures pratiques d'innovation sociale

ACTION	PORTEUSE OU PORTEUR	ÉCHÉANCE		
Poursuivre la collecte de données sur les défis de cohabitation sociale dans certains secteurs de la Ville.	 	2025	2026	2027
Maintenir la formation aux entreprises sur les enjeux de l'itinérance et les bonnes pratiques d'inclusion sociale.		2025	2026	2027
Développer un partenariat avec le milieu de la recherche avec l'Université du Québec à Trois-Rivières.		2025	2026	2027
Participer à la communauté de pratique en itinérance - Réseau des 10 grandes villes.		2025	2026	2027
Participer à la communauté de pratique en travail social dans les bibliothèques du Québec.		2025	2026	2027
Organiser un 2 ^e forum en cohabitation sociale pour l'évaluation des actions réalisées et la projection des stratégies à venir.	   	-	-	2027



6.3 Voir la concertation comme moteur d'action

ACTION	PORTEUSE OU PORTEUR	ÉCHÉANCE		
Mettre en place un comité de coordination interrégional pour le suivi et le succès du plan d'action.	● ● ● ●	2025	-	-
Faire un exercice de consultation des organismes communautaires trifluviens membres de la Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières sur l'ensemble des enjeux de cohabitation sociale existants.	●	-	2026	2027
Renforcer la coordination des actrices et acteurs agissant sur les questions de sécurité pour permettre une intervention plus efficace.	● ● ●	2025	2026	2027

6.4 Recueillir un financement en adéquation avec les besoins grandissants

ACTION	PORTEUSE OU PORTEUR	ÉCHÉANCE		
Offrir un programme de soutien financier évolutif aux organismes oeuvrant auprès des personnes en situation d'itinérance.	●	2025	2026	2027
Faire des représentations politiques pour faire valoir les enjeux exacerbés de financement (provincial et fédéral).	●	2025	-	-

Mise en application

Pour assurer la mise en œuvre efficace du plan d'action, plusieurs mécanismes seront mis en place afin de suivre, évaluer et ajuster les actions entreprises en fonction des résultats obtenus et des ressources disponibles. Ces mécanismes permettront de garantir que les objectifs définis sont atteints de manière cohérente et adaptée aux besoins évolutifs du territoire.



Suivi de la mise en œuvre

Un comité de suivi sera formé réunissant les principales actrices et principaux acteurs impliqués dans le plan. Ce comité se réunira périodiquement pour examiner l'avancement des actions, identifier les obstacles potentiels et ajuster les priorités si nécessaire. Des rapports de suivi seront produits afin de documenter le déroulement des initiatives, les progrès réalisés et les éventuels ajustements à apporter.

Évaluation et rayonnement des retombées

Un processus d'évaluation des retombées sera mis en place, en collaboration avec les partenaires de la recherche. Cette évaluation aura pour but de mesurer l'impact des actions menées sur la cohabitation sociale, la sécurité et l'inclusion à Trois-Rivières. Des indicateurs précis seront suivis et les résultats seront partagés avec la communauté locale et les parties prenantes, afin de valoriser et faire rayonner les retombées positives du plan à l'échelle locale et régionale.

Documentation et réinvestissement des apprentissages

Tout au long de la mise en œuvre du plan, une documentation rigoureuse des apprentissages sera réalisée. Cela permettra d'identifier les bonnes pratiques, de tirer des leçons des défis rencontrés et de réinvestir ces apprentissages dans les futures phases du projet. Le transfert des connaissances et des apprentissages vers les partenaires et la communauté contribuera à améliorer les approches d'intervention et à garantir une démarche évolutive et « apprenante » pour le territoire.



Remerciements

La réalisation de ce plan d'action en cohabitation sociale est avant tout le fruit d'un travail collectif. Nous tenons à exprimer notre gratitude à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à cette démarche, qu'il s'agisse des comités, des partenaires ou des membres de la communauté qui ont uni leurs efforts et leurs volontés pour construire un avenir plus inclusif et harmonieux à Trois-Rivières. Nous saluons la participation active des organismes communautaires, des citoyennes et citoyens et des commerçantes et commerçants dont l'implication quotidienne contribue directement à l'amélioration de la cohabitation sociale sur notre territoire.

Nous remercions particulièrement les membres et les représentantes et représentants des concertations suivantes : le Comité aviseur en cohabitation sociale, le Comité intersectoriel en itinérance de Trois-Rivières, la Table de travail en développement social de Trois-Rivières, ainsi que le comité de suivi du présent plan, constitué de représentantes et représentants de chaque instance signataire. Leur engagement et leur collaboration ont permis de donner vie à ce projet ambitieux.

Enfin, nous souhaitons également remercier monsieur Mathieu Vallet pour son rôle dans la rédaction du plan, ainsi que la Direction de la santé publique du Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec pour ses apports précieux, notamment pour les données sociodémographiques et la validation du lexique.



Conclusion

La mise en œuvre de ce premier plan d'action en cohabitation sociale marque une étape cruciale dans notre engagement collectif pour créer un milieu de vie plus inclusif, sécuritaire et accueillant à Trois-Rivières. Ce plan reflète l'importance d'une approche concertée où chaque actrice et acteur — municipal, communautaire, scolaire et du réseau de la santé — joue un rôle clé dans l'atteinte des objectifs. Nous avons posé des bases solides pour répondre aux défis pressants de la cohabitation sociale, tout en reconnaissant que cette démarche évoluera au fil du temps, en fonction des besoins émergents et des ressources disponibles.

Les mécanismes de suivi, d'évaluation, et d'apprentissage mis en place nous permettront d'ajuster et d'améliorer nos actions, tout en assurant une mobilisation continue de la communauté. Ensemble, nous pouvons aspirer à un vivre-ensemble harmonieux où les inégalités sociales sont progressivement réduites et où chaque citoyenne et citoyen peut contribuer au développement d'une société plus juste et solidaire.

Ce plan est donc plus qu'une simple réponse immédiate aux enjeux actuels. Il incarne une vision à long terme et un engagement à faire de Trois-Rivières un modèle de cohabitation sociale harmonieuse pour les années à venir.



Bibliographie

Livres

Putnam, R. (2000). *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*. New York, NY: Simon & Schuster.

Wilkinson, R., & Pickett, K. (2009). *The Spirit Level: Why More Equal Societies Almost Always Do Better*. London: Penguin Books.

Rapports et portraits

Portrait sociodémographique de la Ville de Trois-Rivières, juillet 2023.

Rapport du sondage de la Ville sur l'itinérance et la cohabitation sociale, avril 2024.

Roberson Édouard avec la collaboration de Morgann Hervo (2024). *Bâtir des communautés sécuritaires autour des jeunes de Trois-Rivières et leur famille*. Montréal, Observatoire québécois des inégalités.

Bilan du forum du 10 mai 2024, *Renforcer la cohabitation sociale sur notre territoire*.

Articles et études

Relations (2003). *Les pièges de la mixité sociale*. CJF.

Parazelli, M., Bellot, C., Gagné, J., Morin, R., & Gagnon, E. (2013). *Les enjeux du partage de l'espace public avec les personnes itinérantes et sa gestion à Montréal et à Québec : perspectives comparatives et pistes d'actions : rapport de recherche : programme Actions concertées*. Québec : Fonds de recherche société et culture Québec.

Université de Montréal. (2023, 14 août). *Pour un partage équitable de l'espace public avec les personnes en situation d'itinérance*. UdeM Nouvelles.

Glossaires et documents de référence

Ville de Montréal. *Glossaire – Demain Montréal*.

